

Conseil municipal du 13 janvier 2022

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Bâcle Marie-Josèphe, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude, Testard Émilie

Pouvoir : M. Point donne pouvoir à M. Poupard

Absents excusés : MM. Defrance et Thomas.

Finances

Tarif de location des salles pour 2022 – Le conseil municipal décide de fixer le barème suivant pour la location des salles à partir du 1^{er} mars 2022 :

SALLE DU CORMIER		
<u>Familles : réunions famille, mariage, repas, etc.</u>	Les Cerqueux	Hors commune
SALLE ENTIERE avec cuisine - Jour 1	522.00 €	679.00 €
SALLE ENTIERE avec cuisine - Jour 2	250.00 €	325.00 €
Sous-total salle entière 2 jours avec cuisine	772.00 €	1 004.00 €
CUISINE - Jour 1	93.00 €	121.00 €
CUISINE - Jour 2	65.00 €	85.00 €
SALLE PODIUM avec CUISINE - Jour 1	356.00 €	463.00 €
SALLE PODIUM avec CUISINE - Jour 2	191.00 €	248.00 €
Sous-total salle podium 2 jours avec cuisine	547.00 €	711.00 €
SALLE PODIUM avec CUISINE (tarif semaine hors veille de jours fériés)	268.00 €	348.00 €
SALLE BAR ou SALLE CANTINE (sans cuisine) - Jour 1	111.00 €	144.00 €
SALLE BAR ou SALLE CANTINE (sans cuisine) - Jour 2	43.00 €	56.00 €
Sous-total Salle BAR ou CANTINE (sans cuisine) 2 jours	154.00 €	200.00 €
SALLE CANTINE (avec cuisine) - Jour 1	204.00 €	265.00 €
SALLE CANTINE (avec cuisine) - Jour 2	108.00 €	140.00 €
Sous-total Salle CANTINE + cuisine 2 jours	312.00 €	405.00 €
PODIUM + BAR ou CANTINE avec cuisine jour 1	467.00 €	607.00 €
PODIUM + BAR ou CANTINE avec cuisine jour 2	234.00 €	304.00 €
Sous-total PODIUM+BAR ou CANTINE +CUISINE 2 jours	701.00 €	911.00 €
BAR + CANTINE avec cuisine jour 1	315.00 €	410.00 €
BAR + CANTINE avec cuisine jour 2	151.00 €	196.00 €
Sous-total BAR+CANTINE avec cuisine 2 jours	466.00 €	606.00 €
BAR + CANTINE sans cuisine jour 1	222.00 €	289.00 €
BAR + CANTINE sans cuisine jour 2	86.00 €	112.00 €
Sous-total BAR+CANTINE sans cuisine 2 jours	308.00 €	401.00 €
<u>Familles : vin d'honneur</u>	Les Cerqueux	Hors commune
SALLE PODIUM, BAR et CANTINE	400.00 €	520.00 €
SALLE PODIUM	249.00 €	324.00 €
SALLE BAR OU SALLE CANTINE	79.00 €	103.00 €
SALLE BAR et CANTINE	158.00 €	103.00 €
<u>Associations : repas, soirée dansante, etc.</u>	Les Cerqueux	
Salle entière	165.00 €	
Salle A ou salles B & C réunies	83.00 €	
Salle bar (B) ou salle cantine (C)	50.00 €	
Salle A + salle B ou C	133.00 €	
<u>Associations : concours palets, belote, loto</u>	Les Cerqueux	
Salle entière	118.00 €	
Salle A ou salles B & C réunies	61.00 €	
Salle A + B ou C	96.00 €	
Arbre de Noël des écoles	Gratuit	

SALLE ST JACQUES		
	Les Cerqueux	Hors commune
-		
Particulier avec nettoyage 1 journée	163.00 €	212.00 €
Particulier avec nettoyage 2 ^{ème} jour	68.00 €	88.00 €
Sous-total 2 jours Salle St Jacques	231.00 €	300.00 €
Associations	66.00 €	
SALLE ESPOIR		
	Les Cerqueux	Hors commune
-		
Particulier avec nettoyage 1 journée	111.00 €	144.00 €
Particulier avec nettoyage 2 journées	43.00 €	56.00 €
Sous-total 2 jours salle Espoir	154.00 €	200.00 €
Associations ou nettoyage	50.00 €	
SALLE OMNISPORTS		
	Les Cerqueux	Hors commune
Salle omnisports : soirée dansante, repas, fêtes	165.00 €	
Salle omnisports + salle Espoir pour vin d'honneur (1) - (2)	124.00 €	161.00 €
Vin d'honneur extérieur : salle Espoir (1)	63.00 €	82.00 €

(1) nettoyage à la charge des utilisateurs

(2) Possibilité réservée aux habitants des Cerqueux qui louent la salle du Cormier

La P'tite Marmite – Afin de soutenir les repreneurs du restaurant, le conseil municipal décide d'offrir les 10 premières locations de la salle du Cormier. Seul le ménage sera facturé.

Tarifs 2022

Cimetière – Concessions, columbarium, jardin du souvenir

⇒ Concession 2 m ² - 50 ans	43 €
⇒ Concession 2 m ² - 30 ans	36 €
⇒ Concession 2 m ² - 15 ans	28 €
⇒ Columbarium – Grande case – 30 ans – Plaque non gravée incluse	650 €
⇒ Columbarium – Grande case – 15 ans – Plaque non gravée incluse	350 €
⇒ Columbarium – Petite case – 30 ans – Plaque non gravée incluse	400 €
⇒ Columbarium – Petite case – 15 ans – Plaque non gravée incluse	225 €
⇒ Jardin du souvenir – dispersion – Plaque non incluse	130 € (tarif à revoir en commission)
⇒ Vacation	20 €

Droit de place

Commerçants non sédentaires

⇒ Tarif sans électricité	5 € par passage
⇒ Tarif avec électricité	7 € par passage

Forains

⇒ Tarif électricité et eau compris	7 € par jour et par caravane
------------------------------------	------------------------------

Subventions

ABC Badminton.....	230 €
Cerquoise Amicale Vélo.....	500 €
Association des chasseurs La Préservatrice.....	182 €
Centre de Loisirs et d'Animation Cerquois CLAC.....	674 €
Comité de jumelage franco-portugais.....	500 €
Comité des fêtes.....	1 000 €
CSSP basket.....	700 €
Association de défense des cultures.....	189 €
Familles Rurales.....	500 €
La Gaule Cerquoise.....	300 €
Soleine.....	691 €
Somloiryzernay foot.....	1 200 €
UNC (Union des anciens combattants).....	550 €
A.P.E.L. Collège Daniel Brottier.....	350 €

Élèves des collèges – 10 € par élève. Subvention versée aux collèges qui en font la demande.

Frais fonctionnement école privée – Le conseil municipal accorde la participation suivante :

- ⇒ 551 € par élève du primaire x 72 élèves = 39 672.00 €
- ⇒ 1 000 € par élève de maternelle x 29 élèves = 29 000 €

Montant total de la participation : 68 672 €. Cette somme sera versée mensuellement à partir de janvier 2022.

Dotation bibliothèque – 3 210 € pour acheter des livres et payer les abonnements.

Décision modificative au budget du lotissement – Afin de permettre des écritures de fin d'année, le conseil municipal décide de faire la modification suivante au budget du Lotissement du Champ Blanc (exercice 2021) :

Dépenses de fonctionnement

<u>Article</u>	<u>Modification</u>	<u>Compte avant DM</u>	<u>Compte après DM</u>
Art 65888 – Charges diverses de gestion courante	+ 10 €	0 €	0 €
Art. 605 – Achat de matériel	-10 €	1 500 €	1 490 €

Affaires sociales

Projet jeunesse – Le projet prend forme, les statuts de l'association « Boc'enbulle » ont été déposés à la Sous-Préfecture, le dossier est également en cours auprès de la CAF et la recherche d'un animateur a été lancée.

Une somme de 3 000 € sera inscrite au budget en 2022 pour financer ce projet.

Cantine – Des rencontres sont prévues avec les nouveaux restaurateurs et le personnel pour l'organisation des repas, ainsi qu'avec le GABB Anjou pour faire un point sur la loi Egalim.

Développement et Cadre de Vie

Voirie

Éclairage public - Suite au RDV avec le SIEMML, la commission propose d'attendre pour prendre une décision concernant l'extinction de certains points lumineux. En effet, il apparait que les plans fournis par le SIEMML ne correspondent pas à la réalité du terrain. La société qui effectue les contrôles doit repasser courant janvier pour faire des vérifications.

Stationnement - Le panneau concernant le stationnement en marche arrière obligatoire devant l'école a été commandé à la société NADIA pour un montant de 94.59 € HT

Lotissement de La Hayère – Le groupe de travail a rencontré les représentants du Conseil Général qui ont rendu leur premier rapport sur le projet qui est plutôt positif. Concernant l'assainissement, il faudra sans doute s'orienter vers une gestion de l'eau à la parcelle. Seul point noir : la station d'épuration dans laquelle arrivent des eaux parasites et des boues dont il faut absolument trouver la provenance afin d'avancer dans l'étude.

Bennes à cartons - La société Brangeon a fourni plusieurs devis concernant la mise à disposition des bennes à cartons pour les entreprises locales. Après discussion, la commission décide de ne pas donner suite. Les entreprises semblent gérer de manière individuelle sans difficulté.

Nids d'hirondelles - L'OGEC a sollicité l'aide de la commune et de la commission en particulier pour le déplacement de 38 nids d'hirondelles situés sous les dessous de toit de l'école qui doivent être repeints. Cette espèce étant protégée, il faut compenser la destruction de ces nids par de nouveaux nids. Un premier devis a été fait pour l'achat d'une tour à hirondelles pour un montant de 8 500€ HT. Un autre devis est en cours auprès de la société BATIBOIS.

La commission souhaite apporter son aide à l'OGEC dans l'élaboration de son projet et dans la constitution du dossier.

Haies – Les haies ont été taillées. Le travail réalisé dans le cadre de l'AdC est satisfaisant contrairement au travail réalisé sur les routes départementales.

Bâtiments

Espaces de jeux – La commission est en attente d'une proposition. Les devis seront étudiés lors d'une prochaine réunion.

Matériel

Tondeuse : La tondeuse va être remise en état ce qui évitera son remplacement.

Tracteur : Pas de remplacement

Véhicule de service : Le conseil municipal décide d'acheter un véhicule utilitaire de type Jumpy. Budget : environ 12 600 € TTC.

Église - Très belle réalisation de l'entreprise Pasquereau. L'entreprise a fourni, gratuitement, des joints brosse pour le pourtour et la peinture pour les 2 autres portes de l'église.

Local des associations - Toujours en attente d'une date d'intervention (délai des tôles et des portails).

Agglomération du Choletais

Sentiers de randonnées – L'entretien des sentiers va revenir à la commune à l'exception du sentier qui relie les sentiers de Somloire. Ce retour fera l'objet d'une compensation financière par l'AdC.

Assainissement – Une somme de 20 000 € est prévue au budget pour des travaux sur la commune des Cerqueux.

Ruralité – Une somme de 20 000 € va être attribuée à la commune (sous forme de subvention) afin de financer des travaux sur la commune (Salle de sport).

Station d'épuration – Les contrôles de conformité devraient être réalisés au 1^{er} semestre 2022, sous réserve de trouver une entreprise pour les réaliser.

Zone artisanale – Une modification du PLU est à prévoir pour permettre la réalisation du projet d'extension de l'entreprise Transports Brémond.

Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) - La réunion d'installation est prévue le 4 février 2022.

Eau potable – Une élue signale que Véolia-Eau de Cholet a ouvert des comptes « assainissement-puit » à des personnes qui n'ont pas de puit. Les personnes concernées doivent appeler Veolia pour demander la rectification. Information à relayer sur le site internet.

Questions diverses

Incivilités – Suite à des dégradations sur les arbres situés le long du parking de l'école, quatre jeunes se sont dénoncés. Le maire les a rencontrés. Avec l'accord des parents, ils viendront chacun leur tour, pendant les vacances de février, pour une journée de travail avec les employés communaux.

Foyer des jeunes – Suite à la tempête du week-end dernier, il a été constaté un problème sur le faitage. Il va être demandé à une entreprise d'intervenir.

Composteur alimentaire – Un composteur, destiné à recevoir les déchets de la cantine, va être installé sur le terrain disponible près de l'école.

Restaurant – Vanessa et Yannick Perrouin viendront se présenter et présenter leur projet lors de la prochaine réunion de conseil municipal, le jeudi 10 février 2022 à 20h00.

Distribution bulletin – Lors de la distribution, des élus ont constaté que de nombreuses maisons n'avaient pas leur numéro et que les noms n'étaient pas indiqués sur les boîtes aux lettres. Un rappel sera fait dans le prochain bulletin.

Prochaines réunions

Conseil municipal	Jeudi 10 février 2022 – 20h30
Maire / Adjoints	
Affaires sociales	
Développement du cadre de vie	Jeudi 27 janvier 2022 – 20h00
Groupe de travail lotissement	Jeudi 20 janvier 2022 – 20h00
Groupe de travail salle de sport	Lundi 31 janvier 2022 – 20h00